

AA SUPER MARCHE
S.A.S.U au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
96 BOULEVARD HENRI BARBUSSE
93100 MONTREUIL
RCS : 949 813 240

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 30/05/2025

Le 30/05/2025 à 10 heures, les associés de la société AA SUPER MARCHE, S.A.S.U au capital de 1 000,00 Euros, se sont réunis au siège social de l'entreprise.

L'assemblée est présidée par Monsieur PANCHALINGAM ARIVALAGAN président, qui constate que la totalité du capital est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose alors sur le bureau :

- Le rapport de gestion de la présidence,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents ci-dessus énumérés ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la présente réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et les associés confirment, chacun pour leur part, avoir eu connaissance de ces documents dans les délais prescrits.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Rémunération de la présidence.

Lecture est donnée des rapports du président.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2024, décide de les approuver tels qu'ils lui sont présentés et donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 840 € comme suit :

- Report à Nouveau : 840 Euros
- Total : 840 Euros
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération nette allouée au président au cours de l'exercice pour un montant de 0 euros.

Les charges sociales afférentes à ces rémunérations seront prises en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Les Présents :

Monsieur PANCHALINGAM ARIVALAGAN





N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise						A A SUPER MARKET - SIREN : 949813240		Néant ☐				
Durée de l'exercice en nombre de mois						12		Durée de l'exercice précédent		12		
								Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
								31/12/2024		31/12/2023		
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
										Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial					010	30 000		012	30 000		30 000
	Immobilisations incorporelles - Autres					014			016			
	Immobilisations corporelles					028	10 000		030	4 000		6 000
	Immobilisations financières (1)					040			042			8 000
	TOTAL I (5)					044	40 000		048	4 000		36 000
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production					050			052			
	Stocks marchandises					060	22 157		062			22 157
	Avances et acomptes versés sur commandes					064			066			12 485
	Créances (2) clients et comptes rattachés					068			070			
	Créances autres (3)					072	740		074			740
	Valeurs mobilières de placement					080			082			150
	Disponibilités					084	532		086			532
	Charges constatées d'avance					092			094			912
	TOTAL II					096	23 429		098			23 429
TOTAL GENERAL (I + II)						110	63 429		112	4 000		59 429
PASSIF								Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel					120	1 000		120	1 000		
	Ecart de réévaluation					124			124			
	Réserve légale					126			126			
	Réserves réglementées					130			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...					131			132			
	Report à nouveau					134	6 884		134			
	Résultat de l'exercice					136	840		136	6 884		
	Subventions d'investissement					137			137			
	Provisions réglementées					140			140			
	TOTAL I					142	8 724		142	7 884		
Provisions pour risques et charges						TOTAL II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés					166	6 024		166	1 432		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169	1 006		172	3 642		
	Comptes courants d'associés					173	41 040		173	40 000		
	Autres dettes					175			175	2 231		
	Produits constatés d'avance					174			174			
	TOTAL III					176	50 706		176	43 663		
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	59 429		180	51 547		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an				193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195
	(2)	Dont créances à plus d'un an				197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs				199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A A SUPER MARKET - SIREN : 949813240										☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024		N-1 clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	86 258	59 750			
Production vendue biens						215		214					
Production vendue services						217		218	3 073	1 208			
Production stockée								222					
Production immobilisée								224					
Subventions d'exploitation reçues								226					
Autres produits								230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	89 331	60 958			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	55 071	49 353			
Variation de stock (marchandises)								236	-9 672	-12 485			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	1 333				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240					
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				242	27 054	10 884			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244	538				
Rémunérations du personnel								250	11 385	2 765			
Charges sociales								252	361	342			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	2 000	2 000			
Dotations aux provisions								256					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262	273				
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	88 343	52 859			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	988	8 099			
Produits financiers						(III)		280					
Produits exceptionnels						(IV)		290					
Charges financières						(V)		294					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes				(VI)	347	300					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles					348						
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	148	1 215			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	840	6 884			
B - RÉSULTAT FISCAL								Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	840	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles							316					
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles							322					
	Impôts et taxes non déductibles							324	148				
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330				
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987			342			
	France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989						
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138						
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344						
	ZFANG 44 quaterdecies		345										
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992		Zone de développement prioritaire		993						
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit						346			350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs							Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	988	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)									356				
Déficits antérieurs reportables											360		
Résultat fiscal après imputation des déficits							Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	988	372		